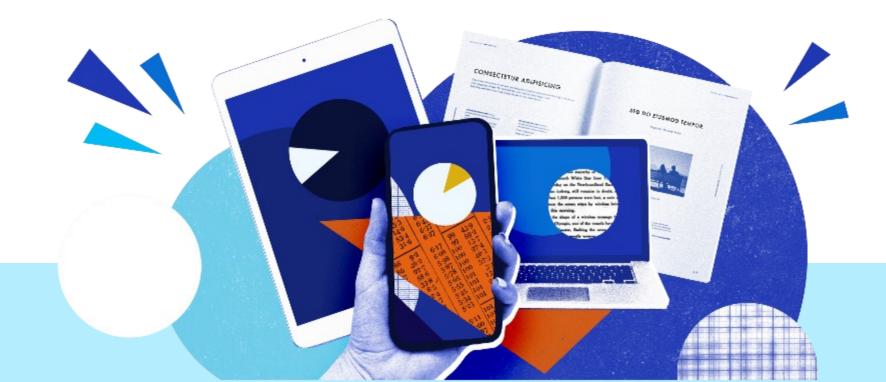
LES CERTIFICATIONS NUMERIQUES

LES PODCASTS





LE TIERS CERTIFICATEUR HISTORIQUE DES MEDIAS

LABELLISER, CONTRÔLER, CERTIFIER, PUBLIER

L'ACPM est la seule organisation capable de fournir au marché des données unifiées et certifiées sur la fréquentation exhaustive des contenus médias (site, application, audio digital, affichage digital)

L'ACPM définit en concertation avec le marché **les règles de contrôle** et harmonise les indicateurs de dénombrement de chaque média.

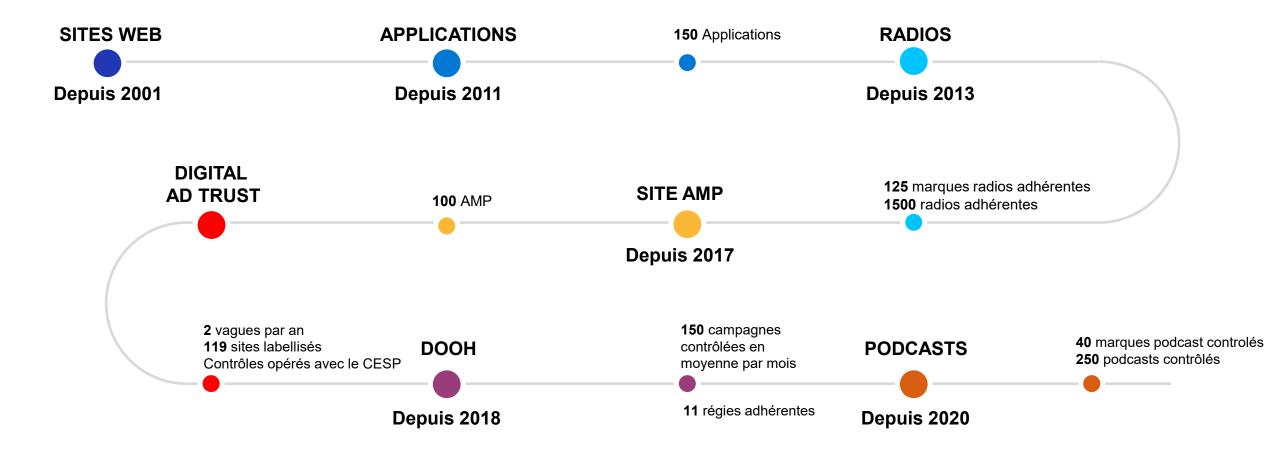
Toute certification se base sur la labellisation préalable d'outils de mesure ou de diffusion respectant un cahier des charges exigeant.

FAIRE CERTIFIER LES CHIFFRES DE VOS CONTENUS MEDIAS PAR L'ACPM VOUS PERMET DE :

- Valoriser vos contenus médias (sites, applications, audio digital) sur le plan éditorial et publicitaire
- Participer à la professionnalisation du marché, en répondant aux attentes des annonceurs et des agences médias
- Vous comparer sans ambiguïté aux autres acteurs du marché
- Gagner en visibilité et en reconnaissance



LES CERTIFICATIONS NUMERIQUES





ACPM N'EST PAS MESUREUR MAIS CERTIFICATEUR

L'ACPM est le seul certificateur à être basé sur les règles internationales (IAB, IFABC, ...) permettant ainsi de proposer aux éditeurs une mesure comparable et fiable des contenus numériques.



LE PRINCIPE DES LABELLISATIONS DES OUTILS DE MESURE

Tout éditeur souhaitant certifier les chiffres de ses contenus médias doit au préalable être mesuré ou être diffusé via un outil labellisé par l'ACPM.

L'ACPM labellise les outils de mesure et de diffusion, afin que les mesures et les contrôles s'effectuent dans le respect des normes internationales.

Les outils de mesure labellisés respectent ainsi l'ensemble des critères exigés par les cahiers des charges de l'ACPM.



QUELQUES CHIFFRES

800

C'est le nombre de sites web certifiés par la certification Sites & Applications







LA CERTIFICATION PODCASTS

01

SON FONCTIONNEMENT

Depuis juin 2020, l'ACPM certifie pour chaque podcast et marque de podcasts adhérent : les téléchargements et le nombre d'épisodes par mois

Tous les mois, c'est plus de 250 podcasts de tous les types, natifs ou replays, en streaming et en téléchargements sur toutes les plateformes de podcasts différentes qui y figurent.

Top 15 des Marques de Podcasts les plus téléchargées en France sur le mois de Mai 2021					
Rang	Marque		Téléchargements France	Nombre de Podcasts	Nombre d'épisodes
1	Choses à savoir	CHOSES A SAVOIR	3 870 351	15	6 686
2	Binge Audio	<mark>einge</mark>	1 169 753	11	2 006
3	Slate	Slate	1 046 535	14	607
4	L'équipe NEW	<i>L'ÉQUIPE</i>	678 305	16	2 234
5	Bababam	BABABAM	663 622	13	2 276
6	Louie Media	louie	622 159	10	425
7	Bliss Stories	bliss.	503 531	1	148
8	Studio Minuit	W WINTER	467 183	16	846
9	Les Echos	<u>Les Echos</u>	431 729	4	994
10	AFP Audio	AFP ●	425 734	1	46
11	Le Parisien	Le Parisien	369 176	1	496
12	Métamorphose		359 487	1	279
13	Gentside	GENT SIDE.	304 282	4	736
14	Les Ptites Histoires	P'TÎTES METONIES	222 319	1	258
15	20 Minutes	minutes	206 002	5	1 109

02

LES CLASSEMENTS

3 classements sont établis :

- Classement Podcast
- Classement Marque
- Classement Groupe (au minimum 2 marques)

Une distinction est effectuée sur les téléchargements France et téléchargements Etranger.

Ces classements ont été établis en concertation avec l'ensemble des acteurs du marché.



INDICATEURS ET REGLES DE MESURES

01

LE TELECHARGEMENT

Transmission d'un fichier d'un serveur vers un client, en utilisant le protocole http. L'élément téléchargé est écrit en mémoire sur le disque dur du consommateur. Le consommateur ne peut pas lire le fichier avant son téléchargement complet.

Cela comprend les téléchargements directs et les téléchargements progressifs en streaming.

L'ACPM publie les téléchargements France et les téléchargements Monde.

02

REGLES DE MESURE BASÉES SUR LES FORMATS DE L'IAB

Suppression des demandes issues de requêtes effectuées par des robots ou via des erreurs de lecteurs audio/vidéos.

La certification ACPM Podcast a évolué en mai 2021 pour prendre en compte les dernières normes internationales (IAB).

Ces règles, encore plus rigoureuses, impliquent par exemple de ne comptabiliser qu'un téléchargement ou écoute pour un même épisode de Podcast par auditeur sur 24 heures. Par ailleurs, un filtrage des téléchargements provenant de l'Apple Watch est également mis en place.

03

EPISODES DE PODCAST

Correspond à un contenu audio de type Podcast qui se matérialise par un fichier audio et des métadonnées



INTEGRER LES CLASSEMENTS PODCASTS

La certification Podcast de l'ACPM est ouverte à TOUS les Podcasts, qu'ils soient Natifs ou Replay.

O1 CHOIX DE L'OUTIL DE

 Être diffusé par un outil labellisé ACPM (Acast, Ausha, Saooti, Audiomeans, Audi-On)

03LE CONTRÔLE

DIFFUSION

 L'ACPM contrôle ce qui est déclaré par le mesureur et ce qui est calculé via les logs par l'ACPM.

02LA DECLARATION

 L'Éditeur a l'obligation de déclarer sur l'honneur dans le document prévu à cet effet (DSH) l'ensemble des Podcasts liés au périmètre soumis à la certification.

04 LA PUBLICATION MENSUELLE

 Certification des chiffres et publications dans les classements ACPM.



TARIFS

COTISATIONS ANNUELLES EN FONCTION DU VOLUME CONTRÔLE PAR LA SOCIETE EDITRICE

0 à 100.000 téléchargements par mois	750€ H.T. par an
De 100.001 à 250.000 téléchargements par mois	1.000€ H.T. par an
De 250.001 à 500.000 téléchargements par mois	1.500€ H.T. par an
De 500.001 à 1.000.000 téléchargements par mois	2.800€ H.T. par an
De 1.000.001 à 5.000.000 téléchargements par mois	4.000€ H.T. par an

Au-delà des 5.000.000 de téléchargements par mois, contactez-nous à : frequentation@acpm.fr

Dans une limite de 10 marques de podcast par adhérent, un surcoût de 15% du barème sera appliqué par tranche de 5 marques supplémentaires



PLATEFORMES DE DIFFUSIONS LABELLISEES













ILS ONT DÉJÀ REJOINT LE **CLASSEMENT DES PODCASTS**



LesEchos









L'ÉOUIPE























































Télé-Loisirs GEO Management Capital NEON







Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :

frequentation@acpm.fr

Mathilde JEHAN
Caroline JOTTRAS
Brittany BELLE